

LA DESCRIPTION SEMANTIQUE DES UNITES GRAMMATICALES; LE CAS DE « CAR » EN FRANÇAIS ECRIT

Prof. Dr. Fernand BENTOLILA
Université René-Descartes (Paris V)

Abstract

In this paper I try to show which problems the linguists encounter when describing the meaning of grammatical units (those units which belong to classes with few units very frequent). I will deal with the case of car causal in written french. Selecting the occurrences of car which cannot be substituted by parce que, one will make conspicuous the specific contexts of car and its fundamental value which consists to justify the three types of enunciation (assertions, interrogatives and injunctives).

Key Words: *Car, Parce que*

Je voudrais, dans cet exposé, montrer les difficultés que rencontre le linguiste quand il veut décrire le contenu sémantique des unités grammaticales, c'est-à-dire de ces unités qui appartiennent à des classes peu fournies et qui sont d'un emploi très fréquent. Je voudrais montrer aussi comment surmonter ces difficultés, non pas d'une manière générale, mais en m'appuyant sur un exemple précis, celui de car en français écrit.

Les problèmes dont il est question ici, tous ceux qui ont fait des études supérieures de français les ont rencontrés à un moment ou à un autre : comment ramener à l'unité les multiples effets de sens de l'imparfait ? Qu'est-ce qui fait la spécificité du passé simple par opposition au passé composé ? Que dire du subjonctif ? Combien de fois mes maîtres ont assigné un contenu sémantique au subjonctif, alors que la plupart du temps ce subjonctif était contraint par le contexte, et n'avait donc aucune valeur !

Revenons à car : on croit qu'on a décrit son sens une fois qu'on a dit qu'il exprime la cause. On ajoute souvent qu'il est un équivalent de parce que. Et à partir de là naît toute une littérature traitant du statut de car,

conjonction de coordination ou de subordination. Je laisserai de côté ce problème de grammaire générale, trop complexe pour être abordé ici.

Je dirai d'abord pourquoi je me suis intéressé au sens de *car*. J'ai "attrapé le virus" en lisant cette traduction d'un texte de Freud : « Qu'on ne vienne pas nous dire que l'Etat ne peut pas renoncer à avoir recours à l'injustice, car s'il y renonçait, il se mettrait en état d'infériorité »¹. D'après les idées que Freud développait dans les pages précédentes, il était évident qu'il n'assumait pas l'opinion contenue dans la causale et que le traducteur avait mis un *car* là où il fallait un *parce que*. J'avais ainsi la preuve que *car* et *parce que* ne sont pas toujours interchangeables ; et ceci m'a donné l'idée de chercher les occurrences de *car* non remplaçables par *parce que*. Une fois ce tri opéré, j'ai essayé de trouver quels étaient les facteurs pertinents qui déclenchaient systématiquement l'emploi de *car* tout en excluant *parce que*. Or ces facteurs pertinents consistaient surtout en contextes structuraux ou énonciatifs. Les contextes décisifs pour élucider et illustrer la valeur sémantique de *car* sont les contextes « en amont », c'est-à-dire figurant avant *car*. Les traits formels de ces contextes (interrogation, impératif, regret, vocatif, morphèmes propositionnels oui, non, incise, prédicats non verbaux, jugements apposés par ce qui) font bien apparaître la valeur fondamentale de *car* qui sert à justifier une énonciation; cette valeur, définie d'abord dans ces contextes formels, se retrouve après des contextes logiques comme l'inférence ou le jugement.

Les contextes « en amont » qui peuvent paraître disparates à première vue, présentent une caractéristique commune : ils reflètent tous fortement l'une ou l'autre des opérations énonciatives dont Emile Benveniste a dressé la liste dans un article que je citerai longuement car, par une rencontre assez surprenante, il fournit un cadre de classement où ces contextes viennent se ranger d'eux-mêmes :

« Outre les formes qu'elle commande, l'énonciation donne les conditions nécessaires aux grandes fonctions syntaxiques. Dès lors que l'énonciateur se sert de la langue pour influencer en quelque manière le comportement de l'allocutaire, il dispose à cette fin d'un appareil de fonctions. C'est, d'abord, l'interrogation, qui est une énonciation construite pour susciter une "réponse" ...

« On y attribuera pareillement les termes ou formes que nous appelons d'intimation: ordres, appels conçus dans des catégories comme

¹. Freud, *Essais de psychanalyse*, Paris, P.B.P., Payot, 1977, p. 241. Le texte allemand a *weil* et non pas *denn* : « Man wende nicht ein, dass der Staat auf den Gebrauch des Unrechts nicht verzichten kann, weil er sich dadurch in Nachteil setzte. »

l'impératif, le vocatif, impliquant un rapport vivant et immédiat de l'énonciateur à l'autre dans une référence nécessaire au temps de l'énonciation.

« Moins évidente, peut-être, mais tout aussi certaine est l'appartenance de l'assertion à ce même répertoire. Dans son tour syntaxique comme dans son intonation, l'assertion vise à communiquer une certitude, elle est la manifestation la plus commune de la présence du locuteur dans l'énonciation, elle a même des instruments spécifiques qui l'expriment ou l'impliquent, les mots oui et non assertant positivement ou négativement une proposition...

« Plus largement encore, quoique d'une manière moins catégorisable, se rangent ici toutes sortes de modalités formelles, les unes appartenant aux verbes comme les "modes" (optatif, subjonctif) énonçant des attitudes de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il énonce (attente, souhait, appréhension), les autres à la phraséologie ("peut-être", "sans doute", "probablement") et indiquant incertitude, possibilité, indécision, etc., ou, délibérément, refus d'assertion »².

Benveniste distingue d'abord les trois grandes opérations énonciatives : l'interrogation, l'intimation (ordres et vocatifs) et l'assertion (et ses instruments spécifiques *oui* et *non*) ; puis il évoque ce qu'il appelle des « modalités » et dont le trait commun est d'énoncer « des attitudes de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il énonce ». Justement *car* apparaît fréquemment pour justifier les trois opérations énonciatives dont parle Benveniste, donnant la ou les raisons pour lesquelles on interroge, on ordonne ou on asserte. La justification d'une assertion se diversifie à l'infini car on peut justifier aussi bien une assertion catégorique par (*oui/non*), que le choix d'un terme, que des propos rapportés, ou une prise de position de l'énonciateur : on comprend alors la fréquence de *car* après les prédicats non verbaux, les jugements apposés par *ce qui*, les hypothèses probables, les inférences, opinions et jugements.

² . Emile Benveniste, L'appareil formel de l'énonciation, *Langages*, Paris, Didier-Larousse, 5^e année, n° 17 (mars 1970), p. 12-18, repris in *Problèmes de linguistique générale II* Paris, N.R.F., 1974, p. 79-88.

1. *Car* après interrogation.

— *Ch. de P.*, p. 84 : « Et comment t'appelles-tu ? continua le caporal, car enfin, s'il y a un rapport, je veux te nommer. »

— *Vic. des A.*, p. 272 : « Dites-moi, je vous prie, ne connaîtriez-vous pas dans le village un bon tireur d'arc ? car vous avez sans doute une compagnie de chevaliers. » „

— *Vic. des A.*, p. 272 : « Elle est donc devenue moins mutine qu'hier ? car elle vous accusait de choses qui sont contraires à l'esprit du gouvernement légitime. »

— *La Mère l' Oie*, 9 : « Les enfants sont-ils couchés ? car huit heures ont déjà sonné. »

2. *Car* après un ordre, une prière, un souhait ou un regret.

Car apparaît fréquemment après l'impératif, donnant la raison qui justifie l'ordre ou la prière.

— *Vic. des A.*, p. 78 : « Respecte la vieillesse et l'enfance, car tu es enfant et tu seras vieillard. »

— *Vic. des A.*, p. 161 : « Une autre fois, qu'il soit plus prudent, car il n'y aurait pas de protection s'il récidivait. »

— *Vic. des A.*, p. 296 : « Allons, décide-toi, car dans deux heures il ne sera plus temps. »

Dans les deux exemples qui suivent, Segalen reprend les formules des Evangiles :

— *Immémoriaux*, p. 99 : « Buvez ceci tous, car ceci est mon sang. »

— *Immémoriaux*, p. 103 : « Pardonne encore à ces hommes injustes; car ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Je termine par un exemple tiré du *N. Obs.* du 3-6-83 :

« Et si la ville est un instrument du prestige républicain ou impérial, n'attribuons pas trop vite sa magnificence à la seule mégalomanie d'un César ou d'un Néron car Rome est offerte au peuple. »

Car apparaît aussi après une formule de prière polie, un souhait au subjonctif ou un regret :

— *Vie Sex.*, p. 61 : « Le lecteur voudra bien supporter ce genre de digressions [sur la religion], car ces croyances religieuses sont celles qui,

jusqu'à nos jours, sont demeurées la base de toute pensée chinoise en matière sexuelle. »

— *Vic. des A.*, p. 280 : « Oh! que je grave à jamais ce moment dans ma mémoire, car un rayon du ciel est descendu sur Mélanie et me l'a montrée comme mon épouse. »

— *J. du Proph.*, p. 62 :

« Que ne suis-je un arbre sans fleurs ni fruits,

Car la peine causée par l'abondance est plus amère que la stérilité,

Et la douleur du riche dont on ne veut rien accepter

Est plus cruelle que celle du mendiant qui ne reçoit rien de personne.

»

3. *Car* après *oui* / *non*.

Oui et *non* sont deux monèmes à valeur assertive : ils servent de substitut à une proposition donnée par le contexte et que le locuteur affirme de façon positive ou négative. C'est cette affirmation du locuteur qui est justifiée par « car Q ».

— *B. et P.*, p. 317 : « Je suis libre par exemple de remuer la jambe. Non monsieur, car vous avez un motif pour la remuer. »

4. Justification d'un dire partiel.

L'aptitude de *car* à justifier une énonciation apparaît dans les nombreux exemples où « car Q » justifie l'emploi de tel ou tel terme dans le contexte précédent. Souvent l'auteur fait un retour métalinguistique sur son énoncé, prend tel segment comme objet de son discours et le justifie avec force et emphase.

— *N. Obs.*, 29 avril 1983 : « F. Mitterrand est monté en première ligne pour défendre sa politique — car il s'agit bien de « sa » politique. »

Dans de nombreux exemples, seul le sens général de l'énoncé nous permet de déterminer avec précision le point d'incidence de « car Q ».

— *N. de Vip.*, p. 70 : « Le curé avait une communication urgente à me faire. Je repris, en maugréant, le chemin de la maison car je redoutais fort ce petit vieillard. » (Pourquoi *en maugréant* ? parce que je redoutais...)

Cet emploi de *car* permet au romancier d'anticiper sur les informations qu'il doit donner au lecteur et de rattraper la chose après

coup. Walser nous apprend ainsi le nom de son héros : « « Je suis le nouvel employé », dit Joseph, car c'était là son nom. »³

5. Il me reste à présenter un certain nombre de contextes qui, sans être expressément prévus par Benveniste, relèvent de la caractérisation générale qu'il suggère dans le dernier paragraphe de la page citée. Il s'agit de cas où P (le contexte « en amont ») énonce une « attitude », une prise de position « de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il énonce ». Cette caractérisation pourra sembler trop vague au lecteur, c'est pourquoi je commencerai par les contextes où la prise de position du locuteur (et sa présence latente) est la plus forte et se manifeste par des traits formels : les prédicats non-verbaux et les jugements apposés introduits par *ce qui*.

5.1. Les phrases à prédicat non-verbal (ou « phrases nominales »).

Je commencerai ici par un cas particulier de prédicat non-verbal qui ne se trouve qu'avec l'adjectif *heureux*. Les Evangiles (« Béatitudes ») nous en offrent de multiples exemples et toujours avec *car* : « Heureux les pauvres en esprit car le Royaume des Cieux leur appartient » (Matthieu 5.3). Ce tour est intéressant, car il illustre à merveille la notion d'assertion forte. L'énonciation paradoxale est emphatisée par la construction à prédicat non-verbal (*heureux...*) et justifiée par «*car Q*».

— *Le Trésor de la Langue française* (5, 167) cite un exemple du même type : «Heureux qui sait se réjouir au cœur de la nuit de cela seulement qu'il sait qu'elle est grosse, car les ténèbres lui porteront fruit, car la lumière lui sera prodiguée» (Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes* (1951, p. 195). affects et du ton.

Je passe maintenant à des tours moins figés, plus productifs. Ces tours dénotent des jugements, des prises de position énergiques; leur caractère expressif rend presque sensible la présence latente d'un énonciateur comme support humain des

— Proust in *Le Monde*, 26 juillet 1985 : « Tant mieux pour moi, car si la gentillesse servait à quelque chose, les imbéciles et les méchants qui disent que notre gentillesse n'est qu'une ruse d'ambitieux pourraient avoir une apparence de bon sens. »

³ *L'homme à tout faire* (p. 7).

— *N. Obs.* 3 juin 1983, p. 40 : « Pas question de consentir au partage du pouvoir avec les communistes car, l'étape suivante, ce sont eux qui vous refusent le partage. »

— *N. Obs.*, 7 octobre 1983, p. 78 (Julia Kristeva) : « ... le désintéressement des valeurs dévoile des individus factices et en prise sur le rien : plus de politique, car on n'y croit guère; plus d'amour, car on n'ose guère. »

— *C.A.*, p. 120 : « Rien de plus naturel que le dépaysement à se rencontrer après les sublimes de l'amour, que les difficultés à reconnaître l'essence d'une personne chérie, mais rien non plus de rafraîchissant comme de la reconquérir sur les particularités de la rencontre, *car* l'essence émerge précisément de ces accidents... »

En langue parlée *parce que* est courant ici :

— *Télérama.*, 2 novembre 1983, p. 7 : « "Téhéran, c'est terminé, fausse alerte." Tant mieux, parce qu'on n'aurait pas eu d'images! »

Dominique Maingueneau note, avec raison, que ces « énoncés sans verbe, incomplets, etc., ne peuvent être mis au D.I. (discours indirect avec verbe introducteur). Tout cela suppose en effet la présence immédiate d'un énonciateur, que le D.I. au contraire veut effacer pour faire du DCé (discours cité) un contenu de pensée dissocié de tout acte d'énonciation »⁴. Mais, bien entendu, de tels énoncés peuvent apparaître dans le discours indirect libre comme dans cet exemple de Flaubert :

— *B. et P.*, p. 186 : « Quel dommage que dès le commencement on n'ait pu s'entendre — car si les royalistes avaient pensé comme les patriotes... bien des malheurs ne seraient pas arrivés. »

Souvent l'énoncé sans verbe constitue un jugement qui prend appui sur le contexte précédent qu'il résume et commente :

— *B. et P.*, p. 211 : (Bouvard vient de déclamer des vers à Mme Bordin). « Oh laisse-moi dormir et rêver sur ton sein? Dona Sol ! ma beauté ! mon amour!

— Ici on entend les cloches, un montagnard les dérange.

— Heureusement! car sans cela... ! et Mme Bordin sourit au lieu de terminer sa phrase.»

⁴ Didier Maingueneau, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1981, p.103.

— *Magazine litt.*, n° 204, février 1984, p. 53 : « Que Monsieur Poivre d'Arvor soit un écrivain c'est indéniable. Qu'il soit un homme cultivé, cela l'est aussi. Hélas ! car c'est ce trop de culture qui gâche un peu ce qui sans cela aurait pu être une de ces bizarreries [très précieuses]. »

Ici l'emploi de l'interjection *hélas* (cri-jugement) est justifié par « *car Q* ».

— *La poésie corps et âme*, p. 45 : « Claudel... n'a pas craint de reprendre la tradition du cri dans sa poésie lyrique. Essai périlleux, car notre tragédie classique, si on l'interprète sans âme, de même qu'une poésie de faux enthousiasme, lue des yeux sans conviction, ont discrédité les ô ! et les ah ! »

— *N. Obs.*, 4 novembre 1983, p. 41 : « Le débat se résume à ceci : quelle est l'identité du Liban ? jusqu'à quel point est-il un pays arabe ? Question clé, car elle déterminera aussi bien la répartition des pouvoirs à l'intérieur, entre les communautés, que les relations avec Israël, et donc avec la Syrie. »

— *C.A.*, p. 205 : « Je devinais qu'elle s'était cruellement moquée de notre âge, surtout du mien, point sensible pour Livio — car il m'écrivit : "Je souffre pour toi de son injustice". »

— *N. Obs.*, 6 mai 1983 : « Il y aura en l'an 2000, un milliard 300 millions de Chinois. Prévision minimale, car, selon Qian Zing Zhong "la Chine est à la veille d'un nouveau baby boom"⁵ ».

Il semble que, dans les énoncés tronqués, dépendant du contexte (dans les dialogues), *car* soit plus attendu que *parce que*.

— *Vic. des A.*, p. 223 : « Paraissait-il ému ? Oui, très ému, répondit la servante, car il riait à gorge déployée. »

— *Vic. des A.*, p. 167 :

« — Ah comme je désire aller dans le parc!

— Pourquoi ?...

— Pour y mourir!... car je sens que mes forces m'abandonnent. »

— *Salammbô*, chap. I^{er}, p. 61 : (Salammbô vient de verser à boire à Mâtho le Libyen. Alors un Gaulois plaisante : « — A quand les noces ?

⁵ *Car* est très fréquent après ces jugements apposés. Je n'ai trouvé qu'un seul exemple de *parce que* dans ce contexte : — *N. Obs.*, (17 février 1984) : « Scénario irritant parce qu'il réduit *Un amour de Swann* à la seule liaison de Charles et Odette. »

— Quelles noces ?

— Les tiennes ! car chez nous, dit le Gaulois, lorsqu'une femme fait boire un soldat, c'est qu'elle lui offre sa couche). »

5.2. Jugements apposés introduits par *ce qui*.

Ce contexte est analogue à celui des prédicats non-verbaux : prenant appui sur le contenu de la phase précédente qu'ils évaluent (cf. *supra*: *Question clé car, prévision minimale car*). Simplement ici ce qui est apposé n'est pas un nom (*question, prévision*) mais une relative (*ce qui* + verbe) ; mais là encore il s'agit d'un jugement, d'une appréciation qui implique la présence latente d'un énonciateur.

— *A.R.*, p. 86 : « De nouveau ses parents semblaient être absents, ce qui ne m'importait guère, car je redoutais un peu de les rencontrer. »

— Jean Cocteau in *N. Obs.*, 11° 986, p. 118 : « On m'avait chargé de remettre son oscar à Ingrid Bergman... [au lieu d'un discours] j'ai trouvé plus simple de lui dire quatre mots de bienvenue et de l'embrasser (ce qui n'était pas commode car elle est fort grande). »

— *Figaro*, 18 mai 1983 : « Les hamsters... engrangeront pendant l'été de 20 à 30 kg de céréales dans chaque nid pour l'hiver, ce qui occasionne d'importants dégâts, car ils se reproduisent à un rythme très rapide. »

On peut aussi trouver une relative apposée à une suite de noms repris et récapitulés par la formule *toutes choses qui*.

— *N. et G.*, p. 199-200 : «... et il y avait de-ci de-là des objets qui lui appartenaient, un chapeau du dimanche, une paire de souliers de danse, un rouleau de dessins, un petit luth..., toutes choses qui, maintenant, n'étaient plus que vieilleries encombrantes, car il ne pouvait rien emporter avec lui. »

Ailleurs on a la reprise emphatique du nom noyau à l'aide du syntagme *la seule qui*:

— *N. Obs.*, n° 986, p. 98 : « Pour ce qui est de Cocteau, certains de ses propos se sont à ce point intégrés au langage courant que l'on oublie qu'un jour ils lui ont appartenu. C'est là une gloire dévolue à bien peu d'écrivains, gloire paradoxale puisque anonyme, certes, mais la seule qui ne passe pas, car elle ajoute de la splendeur à une langue dont elle fera à jamais partie, et ne mourra qu'avec elle. »

5.3. Mais l'attitude de l'énonciateur peut se manifester ailleurs que dans les prédicats non-verbaux ou les jugements apposés. Et l'énonciation *P* justifiée par «*car Q* » peut être une inférence, une hypothèse probable, un

jugement d'ordre éthique ou esthétique, une simple opinion. Ces différentes valeurs de *P* sont parfois soulignées par des traits formels : présence, en *P*, du verbe *devoir*, d'adverbes comme *probablement*, *sans doute*, de verbes indiquant des opérations de pensée comme *comprendre*, *avoir l'impression*, *croire*. Mais très souvent aussi ces valeurs de *P* ne sont marquées par aucun trait formel spécifique et ressortent du sens général de l'énoncé (et de la présence même de *car*).

5.4. Hypothèse probable avec *devoir*.

L'énonciateur formule, en *P*, une hypothèse probable, en s'appuyant sur un indice donné par *Q*.

— *Benj.*, p. 148 : « Il était minuit, j'étais seul dans la classe. Soudain Mlle Benjamenta se trouva derrière moi. Elle avait dû ouvrir la porte très doucement, car je ne l'avais pas entendue entrer. »

— *Byzance*, p. 253 : « On avait dû lui tirer la barbe, car ses joues meurtries étaient criblées de petites taches de sang. »

— Marcel Proust, extrait du *Temps retrouvé*, cité par *N. Obs.*, du 7 octobre 1983 : « Mais la mort de tous ces noyés ne devait lui apparaître que réduite au milliardième, car tout en faisant, la bouche pleine, ses réflexions désolées, l'air qui surnageait sur sa figure, amené là probablement par la saveur du croissant si précieux contre la migraine, était plutôt celui d'une douce satisfaction. »

— *N. de Vip.*, p. 160 : « Je dus faire une étrange figure, à cette minute, car ils semblèrent effrayés. »

— *C.A.*, p. 116 : « ... je me sentais soulevée. Livio devait éprouver un phénomène analogue car il me fit remarquer : Sens-tu que nous sommes dans cette chambre comme dans une cage, une cage qui serait suspendue dans les airs? »

Conclusion

Pour dégager le sens de *car*, il nous a fallu d'abord opérer un tri parmi les occurrences de *car* en ne retenant que celles qui ne tolèrent pas la substitution de *parce que* ; puis nous avons élargi le champ de notre étude jusqu'aux contextes en amont, ce qui nous a permis de dégager la spécificité sémantique de *car* qui consiste à justifier une énonciation, un dire. En effet les contextes « en amont » qui peuvent paraître disparates à première vue, présentent une caractéristique commune : ils reflètent tous fortement l'une ou l'autre des opérations énonciatives dont Emile

Benveniste a dressé la liste. Cette liste fournit un cadre de classement où ces contextes viennent se ranger d'eux-mêmes : interrogation, injonction, assertion, prédicats non-verbaux, jugements apposés. Souvent aussi c'est le sens général du contexte qui permet de caractériser l'emploi de *car* pour justifier une inférence ou une hypothèse probable. D'autres langues ont forgé un outil analogue pour justifier une énonciation (cf. anglais *for* et allemand *denn*). Il serait intéressant de voir ce qu'il en est en turc, et de comparer les configurations d'emploi de ces différents outils, en prenant comme base les contextes dégagés ici pour le français.

Bibliographie :

- A.R. Fred Uhlman, *L'ami retrouvé*, Paris, Gallimard, Folio, 1983, 122 p.
- B. et P. Gustave Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*, Paris, Gallimard, Folio, 1979, 567 p.
- Benj Robert Walser, *L'Institut Benjamenta*, Paris, Gallimard, 1981, 235 p.
- Byzance Mika Waltari, *Les Amants de Byzance*, Pandora Editions, 1981, 331 p.
- C.A. Suzanne Lilar, *Benvenuta. La confession anonyme*, Paris, Gallimard, 1983, 248p.
- Ch. de P. Stendhal, *La chartreuse de Parme*, Paris, Fernand Hazan, 1949, 644 p.
- Immémoriaux Victor Segalen, Paris, 10-18, 1966, 374 p.
- J. du Proph. Khalil Gibran, *Le jardin du prophète*, Paris, Casterman, 1981, 75 p.
- La Mère l' Oie : Contes et comptines de la Mère l' Oie*, Paris, Flammarion, 1978, 21p.
- La poésie corps et âme* Gabriel Germain, Paris, Seuil, 1973, 326 p.
- M. de Cordoue*» Herbert Le Porrier, *Le médecin de Cordoue*, Paris, Ed. J'ai lu, 1976, 318p.
- N. de Vip.* François Mauriac, *Le nœud de vipères*, Paris, Ed. Athéna, 1948, 200 p.
- N. et G.*, Hermann Hesse, *Narcisse et Goldmund*, Paris, Le livre de poche, 1975, 383 p.
- N. obs. Le Nouvel Observateur*
- Salammbô* Gustave Flaubert, *Salammbô*, Paris, Gallimard, 1980, 530 p.
- Vic. des A.* Honoré de Balzac, *Le vicaire des Ardennes*, Ed. Gasnier, 1966, 383 p.
- Vie Sex.* Robert Van Gulik, *La vie sexuelle dans la Chine ancienne*, Paris, Gallimard, 1977, 466 p.